



➤ RÉGLEMENT DE L'OFFRE

■ Art.1 / Présentation de l'opération

La société JS CONSTRUCTIONS, SARL au capital de 32 000 Euros, dont le siège social est situé à CHAMBERY (Savoie), 92 Quai Charles Roissard, organise du 12 mai au 31 décembre 2009 inclus, une offre promotionnelle dont le principe est le suivant : chaque client ayant signé, pendant cette période, un CCMI et dont le contrat sera devenu ferme et définitif (levée des conditions suspensives), pourra demander à bénéficier de l'offre intitulée : « Pour 1 € de plus, votre maison en brique en lieu et place d'une maison en agglos », d'une valeur maximale de 3 000 € TTC (trois mille euros TTC)

■ Art.2 / Bénéficiaires de l'opération

Cette offre promotionnelle est destinée exclusivement aux personnes physiques.

■ Art.3 / Période de validité de l'offre

Cette promotion est valable pour la signature d'un CCMI entre le 12 mai et le 31 décembre 2009 inclus et dont le contrat sera devenu ferme et définitif (levée des conditions suspensives).

■ Art.4 / Conditions de l'offre

Cette offre concerne les murs des parties habitable, et ne peut en aucun cas être substituée par une autre offre, comme un remboursement ou une remise supplémentaire. Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres offres. Le modèle de brique utilisé est la référence Optibric PV de la société Imerys.

■ Art.5 / Obligations des participants

Le fait de participer à cette opération oblige les participants à se conformer au présent règlement et à l'accepter intégralement. Les éventuels litiges sur l'interprétation de cette opération seront tranchés par la Direction de JS CONSTRUCTIONS.

JS CONSTRUCTIONS se réserve le droit de refuser de façon discrétionnaire toute personne qui ne respecterait pas les conditions de l'offre

■ Art.6 / Responsabilités

La société organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable si, par suite d'un cas de force majeure ou toute autre cause indépendante de sa volonté, la présente opération devait être annulée ou reportée.

■ Art.7 / Loi Informatique et Liberté

Les coordonnées des participants pourront être collectées et traitées informatiquement. Conformément à la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations les concernant en écrivant à l'adresse : JS CONSTRUCTIONS 92 quai Charles Roissard 73025 CHAMBERY cedex. Ils pourront également exercer leurs droits par e-mail, à l'adresse suivante : webmaster@groupe-habiter.com. Ces informations sont à la seule destination des sociétés du GROUPE HABITER ALPES.